

La Division de la zootechnie applique les lois, politiques et programmes concernant l'élevage des bovins de boucherie, des porcs, des moutons, des chevaux et de la volaille. Ses activités comprennent des services de vulgarisation et de nombreux programmes particuliers: relevé d'aptitudes, insémination artificielle, évaluation des spermatozoïdes, associations d'emboucheurs, lutte contre l'œstre, enregistrement et inspection des fétrissures, animaux errants, projets de recherche, études sur les coûts de production de la volaille et octroi de permis divers à des entreprises.

La Division de l'industrie laitière applique les lois, politiques et programmes intéressant l'industrie laitière. L'analyse, le classement et l'achat de lait et de crème par toutes les laiteries sont réglementés. La Division fixe des normes pour la construction, le matériel, l'hygiène et la qualité des produits laitiers dans les fermes et les laiteries. Un programme informatisé détaillé d'amélioration des troupeaux laitiers offre de l'aide aux producteurs en matière de gestion. L'Office de contrôle des produits laitiers applique les contingents fixés pour les producteurs de lait de consommation et de lait de transformation, et s'occupe du régime provincial de mise en commun du lait de consommation et de la fixation des prix du lait de consommation.

La Division des services vétérinaires maintient des laboratoires de diagnostic pour ce qui concerne les maladies du bétail et de la volaille et effectue des enquêtes sur l'état des maladies. Elle fournit des conférences à divers groupements et encourage les politiques visant à réduire les pertes par la répression des maladies, l'inspection des parcs à bestiaux et l'hygiène porcine.

Colombie-Britannique. De son siège à Victoria, le ministère de l'Agriculture dirige 19 bureaux de district, un laboratoire pour chacun des secteurs laitier, entomologique et vétérinaire, et des stations d'analyse pour les bovins de boucherie et la volaille. Outre les services traditionnels, le ministère offre des programmes d'assurance-revenu et d'assurance-récolte et lance des campagnes de promotion du commerce agricole. Au niveau du conditionnement, il offre de l'aide pour l'aménagement ou l'amélioration d'installations.

11.3.2 Formation agricole

Toutes les provinces du Centre et de l'Ouest du Canada ont des universités qui offrent des cours de 1^{er} cycle et des programmes de 2^e et 3^e cycles en sciences agricoles et en économie domestique. L'Ontario, le Québec et la Saskatchewan ont des collèges de médecine vétérinaire décernant des grades. En outre, toutes ces provinces offrent des programmes menant à des diplômes dans leurs collèges communautaires ou écoles d'agriculture. Certains collèges et instituts de technologie de la Saskatchewan et de l'Alberta offrent également des programmes menant à des diplômes en hygiène vétérinaire et en inspection des viandes.

L'Alberta compte trois collèges d'agriculture qui offrent un grand éventail de programmes menant à des diplômes: Fairview, Olds et Lakeland (campus de Vermilion). L'organisation modulaire des cours s'est généralisée graduellement, et les élèves ont un choix de temps et de lieux pour suivre des programmes comportant des crédits. De brefs cours sans crédits portent sur des activités agricoles particulières.

Un programme couronné d'un certificat en céréaliculture assure une formation pratique et théorique aux aides agricoles et aux gérants de ferme. Il s'agit d'un programme organisé en collaboration par les agriculteurs et par le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Éducation supérieure et de la Main-d'œuvre de l'Alberta, les trois collèges d'agriculture et le Collège communautaire de Lethbridge.

Plusieurs autres programmes collégiaux moins courants, portant par exemple sur l'entretien des pelouses et la floriculture, attirent des élèves des autres provinces. Les collèges participent à la formation agricole sur le plan interprovincial et international dans le cadre de programmes d'échanges et de programmes mondiaux pour la jeunesse. Les programmes scolaires ont été élargis pour satisfaire à la fois au besoin croissant de main-d'œuvre dans les secteurs commercial et industriel et aux intérêts divers des collectivités rurales.